



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 93806

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le non remplacement des enseignants à tous les niveaux de la scolarité. Si 97 % des absences de longue durée sont remplacées dans le second degré, il n'en est pas de même pour les absences de courte durée où le chiffre tombe à 38 % de remplacement. Cela conduit à des heures irrémédiablement perdues pour les élèves, des pans entiers des programmes non abordés. La pénurie est aussi problématique dans certaines disciplines, comme en mathématiques ou en sciences. Certains parents en arrivent à envisager des solutions individuelles et privées, comme le financement de cours particuliers, ce qui est contraire à un service public de même niveau sur tout le territoire. Aussi, il lui demande ce qui est prévu pour rattraper dans tous les établissements les heures de cours perdues.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93806

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2016](#), page 1863

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)